



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

274^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE

SAC-231201

Le 1^{er} décembre 2023

de 13 h 34 à 15 h 20

Salon de la chancelière, campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-231201



SAC-231201

UNIVERSITÉ DE MONCTON

274^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 1^{er} décembre 2023

Salon de la chancelière, campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

| | | | |
|--|------------|---|------------|
| Hector Adégbidi, professeur | Edmundston | Sylvie Morin, doyenne | Edmundston |
| Hélène Albert, professeure | Moncton | Nathalie Parent, bibliothécaire | Moncton |
| Pandurang Ashrit, doyen | Moncton | Gérard Poitras, doyen | Moncton |
| Claudine Auger, professeure | Shippagan | Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier | U de M |
| Dany Benoit, directeur général de la Formation continue | Moncton | Xavier Robichaud | Shippagan |
| Yannick Boudreau, étudiant | Moncton | Antoine Rochette, étudiant | Shippagan |
| Francis Bourgoïn, étudiant | Moncton | Andrée Roy, doyenne | Moncton |
| Olivier Clarisse, professeur | Moncton | Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche | U de M |
| Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque par intérim | Moncton | Michel Soucy, professeur | Edmundston |
| Marianne Cormier, doyenne | Moncton | Céline Surette, professeure | Moncton |
| Lacina Coulibaly, professeur | Edmundston | Jean-François Thibault, doyen | Moncton |
| Étienne Dako, professeur | Moncton | | |
| Pierre-Marcel Desjardins, professeur | Moncton | <u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u> | |
| Pierre Philippe Ferguson, doyen par intérim | Shippagan | Lynne Castonguay, secrétaire générale | U de M |
| Micheline Gleixner, professeure | Moncton | Janice Comeau, secrétaire d'assemblée | U de M |
| Abby Godin, étudiante | Edmundston | Gabriel Cormier, vice- recteur à l'administration et aux ressources humaines | U de M |
| Jeanne Godin, professeure | Moncton | Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales | U de M |
| Amel Kaouche, professeure | Edmundston | Jeanne d'Arc Gaudet, professeure retraitée | Moncton |
| Erik Labelle-Eastaugh, doyen | Moncton | Matthieu LeBlanc, président d'assemblée | Moncton |
| Denis Lajoie, professeur | Moncton | Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur | Shippagan |
| Gabriel LaPlante, professeur | Moncton | Paul Ward, directeur, Direction des communications | Moncton |
| Mélanie LeBlanc, professeure | Edmundston | | |
| Monique Levesque | Moncton | | |
| Gervais Mbarga, professeur | Moncton | | |

Personnes excusées : Lyne Chantal Boudreau, Sébastien Deschênes, Salah-Eddine El Adlouni, Frédéric Huppé-Gourgues, Francis LeBlanc, Christine Paulin, Simon Thériault et Stéphanie Wheaton.

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|---|------|
| 1. OUVERTURE | 4 |
| 2. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION | 4 |
| 3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE | 4 |
| 4. CORRESPONDANCE | 4 |
| 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR..... | 4 |
| 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-231103 | 4 |
| 7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-231103 | 5 |
| 7.1 Autres | 5 |
| 8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE PLANIFICATION | 5 |
| 8.1 Abolition de certificats de deuxième cycle en enseignement | 5 |
| 8.1.1 Abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement aux élèves malentendants | 5 |
| 8.1.2 Abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement en déficience visuelle | 5 |
| 9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS..... | 5 |
| 9.1 Modification à la Maîtrise ès arts (travail social)..... | 5 |
| 9.1.1 Modification aux conditions d'admission | 5 |
| 9.1.2 Modification au profil du programme – réduction du nombre de crédits | 6 |
| 9.2 Modification à la Maîtrise ès sciences appliquées..... | 6 |
| 9.3 Résolutions transmises pour information..... | 6 |
| 10. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS..... | 6 |
| 10.1 Modification à la nomenclature des règlements particuliers des programmes..... | 6 |
| 10.2 Mise à jour des politiques académiques | 7 |
| 11. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES | 7 |
| 12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER | 7 |
| 13. AFFAIRES NOUVELLES..... | 9 |
| 14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE | 9 |
| 15. CLÔTURE..... | 9 |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | Page |
|--|----------|
| ANNEXE 1 : Transcription..... | 10 |
| ANNEXE 2 : Enregistrement..... | 11 |
| ANNEXE 3 : Documents..... | 12 |
| Document A : Ordre du jour adopté..... | A (1-2) |
| Document B : Procès-verbal du CCJ-230821..... | B (1) |
| Document C : Abolition du Certificat de 2 ^e cycle aux élèves malentendants..... | C (1-8) |
| Document D : Consultation auprès de l'ABPPUM..... | D (1-2) |
| Document E : Modification à la Maitrise ès arts (travail social) | E (1-10) |
| Document F : Modification à la Maitrise ès sciences appliquées..... | F (1-15) |
| Document G : CPS – Résolutions transmises pour information | G (1) |
| Document H : Mise à jour de la nomenclature aux règlements particuliers des programmes | H (1-61) |
| Document I : Mise à jour de la nomenclature aux politiques académiques | I (1-79) |
| Document J : Rapport du recteur et vice-chancelier | J (1-14) |

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (274^E SÉANCE)

13 h 34 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il procède ensuite à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

Les scrutateurs pour la réunion sont Aboubaker Bensaad et Janice Comeau.

Le président rappelle que la réunion est webdiffusée en direct et en différé. Le lien pour accéder à la diffusion est accessible sur le site web de l'Université.

Les personnes excusées sont les suivantes : Lyne Chantal Boudreau, Sébastien Deschênes, Salah-Eddine El Adlouni, Frédéric Huppé-Gourgues, Francis LeBlanc, Christine Paulin, Simon Thériault et Stéfanie Wheaton.

2. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01-SAC-231201

Hélène Albert, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-231103

R : 02-SAC-231201

Jeanne Godin, appuyée par Monique Levesque, propose :

« Que le procès-verbal SAC-231103 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-231103**7.1 Autres**

Aucun point n'est soulevé.

8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE PLANIFICATION**8.1 Abolition de certificats de deuxième cycle en enseignement**

Voir le Document B, C et D

8.1.1 Abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement aux élèves malentendants**8.1.2 Abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement en déficience visuelle**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) précise que ce projet d'abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement aux élèves malentendants et du Certificat de deuxième cycle en enseignement en déficience visuelle a été élaboré par la Faculté des sciences de l'éducation en concertation avec la Formation continue et la Faculté des études supérieures et de la recherche. Le Comité des programmes ainsi que le Comité conjoint de la planification recommandent leur abolition. Ces deux certificats n'ont pas été offerts depuis plus de 20 ans.

En réponse à des préoccupations de quelques sénateurs envers l'abolition de ces programmes et l'importance de l'inclusion dans le système scolaire, la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation indique que sa faculté offre une maîtrise avec mention enseignement-ressource comprenant toutes les composantes de l'inclusion. En plus, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance livre, pour sa part, de la formation ponctuelle aux enseignantes et aux enseignants portant sur l'enseignement aux groupes d'élèves ayant des déficiences au niveau de l'ouïe ou de la vue.

R : 03-SAC-231201

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement aux élèves malentendants. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R : 04-SAC-231201

Gilles Roy, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du Certificat de deuxième cycle en enseignement en déficience visuelle. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS**9.1 Modification à la Maîtrise ès arts (travail social)**

Voir le Document E, p. 1-10

9.1.1 Modification aux conditions d'admission

Le VRER explique que l'on souhaite le retrait de l'obligation pour les personnes candidates de passer une entrevue devant le comité d'admission. Cette exigence n'est plus considérée comme étant nécessaire. En plus, elle ne se trouve pas dans la majorité de nos programmes d'études.

R : 05-SAC-231201

Gilles Roy, appuyé par Sylvie Morin, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée aux conditions d'admission de la Maîtrise ès arts (travail social), soit le retrait de l'exigence de passation d'une entrevue avec le Comité d'études supérieures. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

9.1.2 Modification au profil du programme – réduction du nombre de crédits

Le VRER explique que le Comité des programmes des cycles supérieurs a accepté l'abolition du cours TSOC6021 *Séminaire de thèse*. Le nouveau profil du programme reflète la réduction du nombre de crédits qui passe de 36 à 33.

R : 06-SAC-231201

Gilles Roy, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée au profil de la Maîtrise ès arts (travail social), soit la réduction du nombre de crédits requis au programme qui passe de 36 crédits à 33 crédits. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

9.2 Modification à la Maîtrise ès sciences appliquées

Voir le Document F, p. 1-15

Le VRER explique que le projet initié par la Faculté d'ingénierie porte sur la durée du programme. Il est souhaité qu'il ne soit plus indiqué qu'il est possible de suivre le programme de Maîtrise ès sciences appliquées à temps partiel sur cinq ans. Ce changement s'arrime avec les règlements universitaires 24.6 et 20.26.3.

R : 07-SAC-231201

Gilles Roy, appuyé par Gérard Poitras, propose :

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée à la durée de la Maîtrise ès sciences appliquées, soit le retrait de la possibilité de suivre le programme à temps partiel sur cinq ans. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

9.3 Résolutions transmises pour information

Voir le Document G, p. 1

Les résolutions adoptées par le Comité des programmes des cycles supérieurs sont transmises au Sénat académique à titre d'information.

10. RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS**10.1 Modification à la nomenclature des règlements particuliers des programmes**

Voir le Document H, p. 1-61

La vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales (VRAEAP) indique que les principales modifications apportées aux règlements particuliers touchent la nomenclature, notamment le remplacement des termes étudiantes et étudiants par **personnes étudiantes** ainsi que candidates et candidats par **personnes candidates**. En faisant l'exercice, des coquilles ont également été corrigées.

Milieu de vie

Ce chantier comprend la construction de nouvelles résidences étudiantes abordables ainsi que la rénovation des résidences existantes.

La rénovation du Centre d'éducation physique et des sports (CEPS) est également un projet important pour l'Université de Moncton.

La *Politique sur la violence à caractère sexuel* est en cours de révision.

Talents

Le Musée acadien a reçu un prix de distinction de l'Association du patrimoine du Nouveau-Brunswick pour les salles d'exposition Antonine-Maillet et Jean-Louis-Levesque.

Enseignement et recherche-développement-crédation

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires a maintenant une salle de simulation immersive grâce à l'obtention d'une subvention du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

Un projet de formation des infirmières et des infirmiers par l'entremise de simulation de milieux non conventionnels a également vu le jour. Cette initiative fut financée par Services correctionnels Canada.

Dans le cadre du développement de partenariats privilégiés, il y a du travail qui a été effectué auprès de l'Université de Poitiers. La mise à jour d'un programme de double diplomation, la mobilité étudiante, l'organisation d'un colloque en mai, la création de programmes de bourses pour les professeures et professeurs, sont des exemples de thèmes qui ont été abordés.

L'Université de Moncton a reçu quelques délégations internationales, notamment de l'Île française de Saint-Martin, des Caraïbes, de l'Amérique latine et de l'Amérique du Sud, ainsi que de l'École néo-brunswickoise de Tunis. Par ailleurs, le recteur souhaite le développement d'une nouvelle approche afin d'optimiser les visites des délégations et les missions à l'international.

Communautés

L'Université a été représentée au Banquet du Temple de la renommée des jeunes entrepreneurs, du Banquet du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, du « Frank McKenna 5th Annual New Brunswick Networking Event » et de l'AGA de l'alUMni.

Il y eut aussi diverses cérémonies de reconnaissance dont, à Shippagan, celle de l'Ordre de la Chancelière, l'Ordre des Régentes et des Régents ainsi que la cérémonie de dédicace en l'honneur d'Aldéa Landry et, à Edmundston, l'Ordre de la Chancelière.

Leadership organisationnel

Une première rencontre du forUM d'échanges intersectoriels, interculturels et inter campus a permis de dresser un bilan des actions en cours de réalisation et d'identifier les actions prioritaires des unités.

Concernant le dossier de la dénomination de l'Université de Moncton, le Conseil de l'Université se penchera sur la question le 9 décembre, et ce, après avoir pris connaissance du rapport Chouinard-Basque.

Suivant la présentation du recteur, quelques questions ont été soulevées relativement à la construction future de résidences, à la *Politique sur la violence à caractère sexuel* ainsi que sur le rapport Chouinard-Basque.

13. AFFAIRES NOUVELLES

La secrétaire générale présente un bilan des postes vacants au sein des nouveaux comités du Sénat académique.

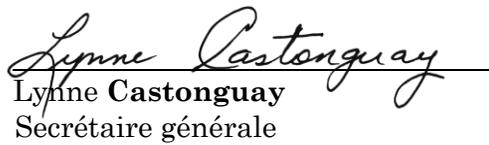
14. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu à distance le vendredi 2 février 2024 à 13 h 30.

15. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 20.


Janice Comeau
Secrétaire d'assemblée


Lynne Castonguay
Secrétaire générale